



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal qui a eu lieu le lundi 27 juin 2016 à 20 heures sous la présidence de Mme Elisabeth CELARD, Maire.

Tous les membres étaient présents sauf Mme Cécile DEZARNAUD BADEL (procuration à Mme Cathy COLEON LAYNAUD).

Mme Cathy COLEON LAYNAUD était secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

AUTOROUTE A 7 – CREATION DU DEMI-ECHANGEUR DE VIENNE SUD – VARIANTE NORD

Mme le Maire rappelant que le dossier de concertation est à la disposition du public du 6 juin 2016 au 3 juillet 2016, demande au Conseil Municipal de donner son avis sur les différentes variantes proposées pour la création de ce projet sur la Commune.

Après avoir exposé les points négatifs pour cette variante située au Nord du péage de l'Autoroute, le Conseil Municipal, à l'unanimité, rejette le projet de la variante Nord pour la création du demi-échangeur.

AUTOROUTE A 7 – CREATION DU DEMI-ECHANGEUR DE VIENNE SUD – VARIANTE CENTRE ET SOUS VARIANTE CENTRE COMPACTE

Après avoir exposé les points négatifs pour ces variantes situées à proximité immédiate de la barrière de péage, le Conseil Municipal, à l'unanimité, rejette le projet de la variante Centre et de la sous-variante Centre compacte pour la création du demi-échangeur.

AUTOROUTE A 7 – CREATION DU DEMI-ECHANGEUR DE VIENNE SUD – VARIANTE SUD

Après avoir exposé différents points pour cette variante Sud située au sud de l'aérodrome et au plus près de la zone d'activité existante du saluant,

Considérant que cette variante a le moins de conséquences négatives pour les habitants et notre Commune, le Conseil Municipal, par 17 voix Pour et 2 voix Contre (Mme MOSNIER et M. AUGAGNEUR), approuve le projet de la variante Sud pour la création du demi-échangeur tout en exigeant que les aménagements impactent le moins possible l'emprise des terrains agricoles et que plusieurs scénarios soient proposés.

AMENAGEMENT DE SECURITE « CHEMIN DES PETRIERES » - ACQUISITION DE TERRAINS

Pour mener à bien ce projet réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de Vienn Agglo qui prévoit la création d'une liaison piétonne et cyclable depuis le complexe sportif jusqu'au centre village et la sécurisation des cheminements et traversées piétons, la Commune doit effectuer l'acquisition d'environ 1210 m². Mme le Maire propose que le prix soit fixé en fonction du classement au PLU. Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition du terrain au prix de 2,50 € le m² pour les parcelles classées en zone A et NL et au prix de 40 € le m² pour les parcelles classées en zone 2AU. Le montant de l'éviction agricole est fixé à 0,79 € le m².

Mairie de Reventin-Vaugris

85, Rue de la Mairie - 38121 Reventin-Vaugris

Tél. : 04.74.58.80.17 - Fax : 04.74.58.94.42 - E-mail : secretariat@mairiereventinvaugris.fr

SYNDICAT DES ENERGIES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE – MONTEE DES PETRIERES

Suite à la délibération du 27/01/2016 prenant acte de l'avant-projet et du plan de financement, le SEDI a fait réaliser une étude et a actualisé le plan de financement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de l'avant-projet et du plan de financement dont le montant de la participation prévisionnelle de la Commune s'élève à 61 874 € sur un prix de revient prévisionnel de 89 039 €.

SYNDICAT DES ENERGIES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE – TRAVAUX SUR RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC – PARTIE GENIE CIVIL – MONTEE DES PETRIERES

Suite à la délibération du 27/01/2016 prenant acte de l'avant-projet et du plan de financement, le SEDI a fait réaliser une étude et a actualisé le plan de financement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de l'avant-projet et du plan de financement dont le montant de la participation prévisionnelle de la Commune s'élève à 23 115 € sur un prix de revient prévisionnel de 53 942 €.

SYNDICAT DES ENERGIES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE – TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM - MONTEE DES PETRIERES

Suite à la délibération du 27/01/2016 prenant acte de l'avant-projet et du plan de financement, le SEDI a fait réaliser une étude et a actualisé le plan de financement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de l'avant-projet et du plan de financement dont le montant de la participation prévisionnelle de la Commune s'élève à 4 479 €.

SYNDICAT DES ENERGIES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE – TRAVAUX SUR RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC – PARTIE MATERIEL - MONTEE DES PETRIERES

Suite à la délibération du 27/01/2016 prenant acte de l'avant-projet et du plan de financement, le SEDI a fait réaliser une étude et a actualisé le plan de financement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de l'avant-projet et du plan de financement dont le montant de la participation prévisionnelle de la Commune s'élève à 18 696 € sur un prix de revient prévisionnel de 43 627 €.

SUBVENTIONS 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

500 € à l'association « Reventin-Vaugris Boxe », 150 € au Centre Léon Bérard, 150 € à l'Association vivre Libre, 150 € au Secours Catholique et 50 € à l'association « Mozi Kanto ».

BUDGET COMMUNAL 2016 – DECISION MODIFICATIVE n° 1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits présentés.

SERVICE EMPLOI DU CENTRE DE GESTION

Considérant que la Commune doit dans certains cas faire face rapidement à des remplacements d'agents titulaires indisponibles pour des raisons maladie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recourir au service emploi du Centre de gestion de l'Isère afin de respecter le maintien du service public et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes à passer entre les Communes de Reventin-Vaugris, Chonas l'Amballan, Les Côtes d'Arey et St Prim pour un marché de service concernant le renouvellement de la mise en place de la politique Enfance Jeunesse des quatre Communes. Mme Dominique GUYONNET est désignée membre titulaire et Mme Elisabeth CELARD, membre suppléant, pour composer la commission d'attribution du marché.

Mme le Maire,

E. CELARD

